

13^e Assemblée générale Vague de Jazz – 27 octobre 2013

Salle des conférences de l' Abbaye Sainte- Croix – Les Sables-d'Olonne

Présents : 32 Procuration : 77 + 6 votes par correspondance

1- Ouverture de l'assemblée générale

Jacques-Henri Béchieu ouvre l'assemblée générale à 11h20, remercie les présents, et notamment Louis Guédon, maire des Sables-d'Olonne, Gérard Faugeron, adjoint au maire des Sables-d'Olonne et Christian Germain, directeur de la communication du Grand R.

Sont excusés Sylviane Bulteau, députée, conseillère générale de la Vendée, Bruno Retailleau, le président du conseil général de la Vendée, et le président de la communauté de communes du Talmondais,

Il donne la parole à Gérard Faugeron : *« Je vous félicite pour la façon dont avez su organiser chaque année depuis 11 ans, et dans des lieux différents, ce festival qui connaît un succès grandissant. La fidélisation du public est le signe d'un succès certain. Vous avez su ouvrir un sentier nouveau avec l'adhésion totale de la mairie des Sables, qui souhaitait diversifier sa programmation estivale. Le jazz a le droit d'exister en Vendée ! Vague de jazz a trouvé sa place sur l'échiquier. »*

2- Rapport moral et d'activités

→ **Florence Savy-Hérault**, la présidente, dresse le rapport moral et d'activités ponctué par les interventions de membres du CA.

« La formule resserrée sur 10 jours – 16 concerts – a fait l'unanimité, se félicite-t-elle. Les concerts ont été appréciés grâce à une programmation qui place Vague de jazz parmi les festivals les plus cotés actuellement. Le public a évolué, plus curieux de musiques portées sur l'aventure artistique qui englobe les courants multiples de la vie musicale contemporaine.

Un chaleureux merci à tous les bénévoles pour leur engagement et leur dynamisme. »

La présidente rappelle l'action menée avec succès à la MAS (Maison Accueil Spécialisé) huit ateliers avec Elise Dabrowski, Edward Perraud et les résidents.

« Vague de Jazz vit une nouvelle croissance, en 12 ans, le budget est passé de 33 000 à 130 000 €. L'importance grandissante et la renommée du festival font que nous devons le réorganiser avec l'appui d'un emploi salarié. Il nous faut également être plus actifs pour accueillir de nouveaux adhérents et par conséquent de nouveaux bénévoles ».

→ **Christian Cauvin** fait le point des adhésions 2013. L'association compte 226 adhérents dont 89 bienfaiteurs. Ils viennent de 26 départements différents dont 117 de Vendée (C. Cauvin souhaite la bienvenue aux 33 nouveaux adhérents).

→ **Florence Savy-Hérault** reprend la parole : « Malgré nos demandes d'augmentations (modestes), les subventions restent en-dessous de nos besoins. Il va nous falloir être encore plus inventifs et persuasifs dans la perspective de la création d'un emploi. Actuellement VDJ fonctionne uniquement avec des bénévoles. Ponctuellement sont rémunérés un régisseur et un photographe. Cette année, le festival a généré des retombées économiques encore plus importantes en hébergement et restauration. »

S'agissant de la communication : « Nos concerts ont été bien relayés par les médias : Jazz magazine, Jazz news, Libération, Ouest-France, le Journal des plages, Citizen jazz qui ont bien joué le jeu en faisant annonces et comptes-rendus. A noter également France Inter dans l'émission *Summertime* d'Elsa Boubil, Europe 1 avec une interview de Fred Goaty, France musique, TSF, Radio France Loire Océan, Fréquence Paris plurielle. La Ville des Sables-d'Olonne, s'est également beaucoup impliquée dans la communication en produisant elle-même affiches, kakémonos. Et l'office de tourisme a diffusé plus de 3 000 programmes ».

Enfin, Florence Savy-Hérault aborde les perspectives pour 2014 : « Lors des discussions au lendemain du festival (assemblée des adhérents et réunion de CA), s'est affirmé nettement le souhait d'un temps fort encore plus concentré sur 8 jours, du 26 juillet au 2 août, dont deux jours consécutifs à l'Espace culturel du Clouzy à Longeville-sur-Mer. Ce qui devrait faciliter la logistique. La ville des Sables va également nous aider pour l'accueil des musiciens ».

→ **J-F Coutureau** dresse un compte-rendu musical. (Version complète sur le site www.vaguedejazz.com avec les reportages de Citizen Jazz et Jazz Magazine.)

→ **Vote à main levée du rapport moral : 115 pour, 0 contre, 0 abstention.**

3- Rapport financier

Jacques-Henri Béchieau, le trésorier, dresse le bilan financier qui fait apparaître un excédent de 1 588 €. « Ceci va nous permettre de mieux préparer l'année à venir et de financer une prestation pour des tâches de production/administration. »

Il souligne que :

- l'artistique (cachets des musiciens et des techniciens) ainsi que les frais d'hébergement et de restauration constituent l'essentiel des dépenses
- du côté des recettes, la vente des billets est en progression (environ 4% du budget total)
- le budget s'équilibre à 130 000 € en intégrant la valorisation du travail des bénévoles et du prêt de matériels.

→ **Vote à main levée du rapport financier : 113 pour, 2 abstentions et 0 contre.**

4- Programmation 2014

Jacques-Henri Béchieau dresse les grandes lignes de la programmation de la 12^e édition : 18 concerts sur 8 jours dont 5 consécutifs aux Sables + 2 consécutifs à Longeville. « On espère pouvoir également organiser un concert au musée, avec Joëlle Léandre qui souhaite écrire une pièce sur Chaissac. Elle se produirait avec E. Dabrowski ».

Quelques noms connus de VDJ sont attendus comme Emilie Lesbros, Elise Dabrowski avec Louis Sclavis, Jeanne Added en trio, Elise Caron qui terminera sa résidence en Pays de la Loire, Edward Perraud en duo avec l'acteur Philippe Torreton, Noémi Boutin, le trio Journal intime avec Vincent Peirani et Marc Ducret, Vincent Courtois, et le prestigieux Orchestre National de Jazz etc.

5- Stages

Deux stages sont prévus :

- un stage de sensibilisation destiné aux amateurs, animé par J. Arhiman gratuit pour les adhérents.
- un stage international animé par Joëlle Léandre : stage payant pour les musiciens professionnels ou en voie de professionnalisation

6- Election du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration sortant était composé de 17 membres. Trois membres se retirent : Caroline Pottier, Jacky Becker et Brigitte Forestier. Deux nouveaux candidats se présentent : René Laidet et Bernard Philippeaux.

La liste soumise au vote est composée de : **Dominique Agnellet, Jacques Henri Béchieau, Christian Cauvin, J.Paul Clermont, J.François Coutureau, Roland Guérin, Florence Savy Hérault, René Laidet, Brigitte Lair, Séverine Le Bourhis, J.Luc Legrand, J.Yves Molinari, Patrick Pée, Bernard Philippeaux, Christine Poupeau et Marianne Pierre.**

Tous les membres de la liste sont élus à l'unanimité des présents.

7- Remerciements et conclusion

La présidente remercie les partenaires et institutions : La Ville des Sables-d'Olonne, OCEA Constructions navales, le mécène de Vague de Jazz, la Région des Pays de la Loire, la Drac des Pays de la Loire, le Grand R, le CRDJ, le conseil général de la Vendée, le conservatoire de La Roche-sur-Yon, les communes de Longeville-sur-Mer et du Bernard, Music Sun, l'Espace culturel Leclerc, les vins Mourat, Camp 'Atlantique, Super U de Jard-sur-Mer, Les Ateliers Chenu, Jazz magazine, Citizen jazz, la Péniche l'Improviste, Atomique protection. Elle remercie également les bénévoles pour leur implication pendant le festival et rappelle qu'elle compte sur le CA pour la recherche de partenaires et de nouvelles adhésions. « **Vague de Jazz est un festival étonnant qui doit poursuivre son action novatrice. Il faut donc penser à l'avenir et préparer une passation de la direction d'ici trois ans** ».

8- Election du nouveau bureau

Le nouveau conseil d'administration se réunit pour élire le nouveau Bureau :

- Présidente : **Florence Savy Hérault**
- Vice-président et trésorier : **Jacques-Henri Béchieau**
- Trésorier adjoint : **Christian Cauvin**
- Secrétaire : **Séverine Le Bourhis**
- Secrétaires adjoints : **Jean-Luc Legrand et Jean-Paul Clermont**
-

12h30 - La présidente procède à la clôture de l'assemblée générale.